

Atelier pratiques de médiation

Lundi 7 décembre 2026
de 17h à 20h
en visioconférence

eurojuris.fr

Animé par :

Laurent DRUGEON

Médiateur et formateur – CDF École
Nationale de la Magistrature (ENM)
Référént politique de l'amiable
Ancien avocat

Avec la participation de :

François-Xavier GOSSELIN

Avocat à Rennes, Médiateur
Cabinet GOSSELIN

Horaires :

17h / 20h
Soit 3 heures de formation

Lieu :

Cette formation se tiendra
uniquement en visioconférence

Spécialités / compétences :

Médiation, procédure civile
Modes alternatifs de règlement des
litiges

Public visé

Avocats, juristes, commissaires de
justice, notaires.

Pré-requis

Nos formations sont ouvertes à
tous les professionnels du droit en
exercice.

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
82 avenue du Maine - 75014 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la
certification Qualiopi pour les actions de
formation. Cette formation peut donc
être prise en charge par les organismes
financeurs. Numéro de déclaration
d'activité d'EUROJURIS France :
11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas
agrément de l'Etat.

Validité du programme du 15 juillet au 31
décembre 2026

Programme du séminaire

Objectifs : Cette formation a pour objectifs d'analyser collectivement les pratiques de médiation sous la conduite d'un praticien formé à la conduite d'analyse de pratiques. Après cette formation, les participants maîtriseront l'actualité pratique et déontologique de la médiation, auront renforcé leurs acquis propres à l'exercice de ce MARD et expérimenté une démarche réflexive en conformité avec les préconisations du Conseil National de la Médiation.

Programme pédagogique :

Analyse de pratiques fondée sur les expériences, questionnements et situations des participants, dans un cadre confidentiel, selon une méthodologie structurée et assortie de focus pédagogiques

- Médiation conventionnelle et judiciaire, dans tous domaines (personnes, familles, commerciales, sociale, construction, administrative...)
- Actualités de la médiation, posture et déontologie du médiateur



EUROJURIS
F R A N C E

Atelier pratiques de médiation

Lundi 7 décembre 2026
de 17h à 20h
en visioconférence

eurojuris.fr

Animé par :

Laurent DRUGEON

Médiateur et formateur – CDF École
Nationale de la Magistrature (ENM)
Référént politique de l'amiable
Ancien avocat

Avec la participation de :

François-Xavier GOSSELIN

Avocat à Rennes, Médiateur
Cabinet GOSSELIN

Horaires :

17h / 20h
Soit 3 heures de formation

Lieu :

Cette formation se tiendra
uniquement en visioconférence

Spécialités / compétences :

Médiation, procédure civile
Modes alternatifs de règlement des
litiges

Public visé

Avocats, juristes, commissaires de
justice, notaires.

Pré-requis

Nos formations sont ouvertes à
tous les professionnels du droit en
exercice.

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
82 avenue du Maine - 75014 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la
certification Qualiopi pour les actions de
formation. Cette formation peut donc
être prise en charge par les organismes
financeurs. Numéro de déclaration
d'activité d'EUROJURIS France :
11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas
agrément de l'Etat.

Validité du programme du 15 juillet au 31
décembre 2026

Déroulé horaire de la journée :

- 17h-17h15 : présentation des participants
- 17h15-18h45 : Médiation conventionnelle et judiciaire
- 18h45-19h45 : Actualités de la médiation, posture et déontologie du médiateur
- 19h45-20h : évaluation formative avec échanges et questions entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants

Méthode pédagogique utilisée et documents de fin de formation :

Cette formation utilisera une méthode de formation démonstrative, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants et des mises en situation. L'intervenant et / ou le responsable de la commission interrogeront à intervalles réguliers les participants afin de s'assurer du bon déroulement de la formation. A l'issue de la formation un questionnaire de satisfaction sera adressé au participant ainsi qu'une attestation de présence.

Contact Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, contact Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

Module de suivi à distance?

Cette formation se tiendra uniquement en visioconférence, soit via Zoom, soit via Teams, qui permettent au stagiaire de suivre la formation en direct, et de poser les questions qu'il souhaite soit en activant son micro, soit via un système de chat intégré à Zoom ou à Teams. Il est demandé à tous les participants suivant une formation en visioconférence de disposer d'une bonne connexion internet ainsi que d'une webcam activée durant toute la durée de la formation.

Inscription

- ☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre d'Eurojuris : 108€ TTC, soit 90€ H.T.
- ☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif non Membre d'Eurojuris : 216€ TTC, soit 180€ H.T.

Nom : Prénom :

Cabinet - Société: Profession :

N° INSEE :

Modalités et délais d'inscription / d'annulation :

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à formation@eurojuris.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 82 avenue du Maine – 75014 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.eurojuris.fr/formations.htm>. Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France, ou à effectuer par virement. Il est possible de s'inscrire en présentiel à une formation jusqu'à 48h avant la formation, sauf dérogation expresse, dans la limite des places disponibles. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris inscrits et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées.